

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

Arrêté du 26 février 2013 fixant au titre de l'année 2013 le nombre de places offertes aux concours pour le recrutement d'inspecteurs des affaires maritimes, option technique

NOR : DEVK1305041A

Par arrêté de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie en date du 26 février 2013, le nombre total de places offertes au titre de l'année 2013 aux concours interne et externe pour le recrutement d'inspecteurs des affaires maritimes, option technique, est fixé à 2.

Ces places sont réparties de la manière suivante :

- concours interne : 1 place ;
- concours externe : 1 place.